

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMITE SYNDICAL
SYNDICAT MIXTE D'EXECUTION DU CONTRAT DE RIVIERES DES USSES

Séance du jeudi 26 avril 2018

Délibération N°2018-04-03

Nombre de délégués :	L'an deux mille dix-huit
En exercice : 16	Le vingt-six avril à dix-huit heures trente minutes
Délégués présents : 10	Le Comité Syndical du S.M.E.C.RU dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du Conseil Municipal de Bassy, sous la présidence de Monsieur Christian BUNZ
Suppléants (avec voix) : 0	
Pouvoirs : 0	
Titulaires excusés : 2	
Titulaires absents : 4	
.....	
Votes exprimés : 10	Date de convocation et d'affichage : 18 avril 2018
DELEGUES PRESENTS :	
Délégués titulaires : Monsieur Christian BUNZ, Monsieur Jean-Yves MÂCHARD, Monsieur Aurélien GLANDUT, Monsieur Jean-Louis VIDAL, Monsieur Patrick BLONDET, Monsieur André BOUCHET, Monsieur Sylvain BLONDON, Monsieur Henri CHAUMONTET, Monsieur Franck GIBONI, Monsieur François RICHER.	
Délégués suppléants :	
▪ Avec voix : _	
▪ Sans voix car titulaires présents : _	
DELEGUES EXCUSES : Madame Nadine ESCOLA, Monsieur Louis CHAUMONTET.	
DELEGUES ABSENTS : Monsieur Jean DOUE, Monsieur Michel DE REYDET, Monsieur Jacky DURET, Monsieur Jean-Louis VUICHARD.	

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2017

Le Comité Syndical après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

CONSTATANT que le compte administratif, fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de 539 458,63 €

Un déficit de fonctionnement de 0,00€



DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 sur l'exercice 2018 de la manière suivante :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-35 993.67 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	575 452.30 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	539 458.63 €
D Solde d'exécution cumulé d'investissement	
D 001 (besoin de financement)	
R 001 (excédent de financement)	163 761.08 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)	
Besoin de financement	-111 058.56 €
Excédent de financement (1)	
F Besoin de financement = D + E	0.00 €
AFFECTATION = C = G + H	
G 1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	0.00 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F	
H 2) Report en fonctionnement R 002 (2)	539 458.63 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Délibération certifiée exécutoire
compte tenu de sa réception en
Préfecture d'Annecy
le _____
Et de sa publication le _____



Pour extrait conforme,
Le Président,
Christian BUNZ

